REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE Ophēa EUROMÉTROPOLE HABITAT STRASBOURG

Membres	23
Présent(s)	17
En audio/visioconférence	0
Représenté(s)	2
Quorum	16

SÉANCE DU 29 JUIN 2023

Présents au siège : Sous la Présidence de Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Frédéric BERNHARD, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY, Monsieur Gérard CONRAD, Madame Virginie JACOB, Monsieur Céleste KREYER, Madame Geneviève MANKA, Monsieur Bernard MATTER, Madame Nadia MONKACHI, Monsieur Rémy OSSWALD, Monsieur Patrice SCHOEPFF, Madame Lucette TISSERAND, Madame Emmanuelle VOISIN, Monsieur Laurent WALTER et Madame Myriam JEMLI (Représentante du personnel)

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Monsieur Philippe LEGLIZE (Directeur de la Maintenance du Patrimoine), Madame Viviane EHRHARDT (Directrice des Finances, de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion), Monsieur Pascal CHARPENTIER (Directeur de la Proximité et de la Relation Client), Monsieur Marc FRIEDRICH (Directeur des Ressources Humaines), Madame Brigitte OFFNER (Commissaire du gouvernement DDT 67), Madame Emmanuelle SERRANO (In Extenso Audit Alsace - Commissaire aux comptes) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Absents et excusés : Monsieur Modeste BONTE, Madame Anne BOUCARD, Madame Catherine JAEGLE, Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND (procuration à Monsieur Salah KOUSSA), Monsieur Dominique LEBLANC, Monsieur Alexandre SCHNELL (procuration à Monsieur Bernard MATTER) et Monsieur Sébastien EHRET (Représentant de la société EMHA)

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général,
Vu l'avis de France Domaine du 22 juin 2022,
Délibère :

CA/2023/020 : **Strasbourg-Robertsau - 86-88 rue Mélanie : Vente en l'état futur d'achèvement de 12 logements. Autorisation d'acquisition. Rectification matérielle**

Il est décidé :

1. De rectifier la délibération référencée B/2023/024 du 19 juillet 2022

2. D'autoriser l'acquisition auprès de la société AVANT-GARDE PROMOTION ou toute autre société qui s'y substituerait, d'un programme de 12 logements locatifs sociaux, y compris 12 places de stationnement, en état futur d'achèvement, sis 86-88 rue Mélanie à Strasbourg, pour un prix de 2 250,00 € HT/m² de SHAB, soit un prix de 1 783 125,00 € HT (TVA applicable au taux de 5,5 %), et donc un prix de 1 881 196,87 € TTC.

   Les études étant en cours, sur une base de 792,50 m² habitables, il est considéré comme acceptable une tolérance de +/- 5 % d'évolution de cette surface et d'adapter le prix en conséquence.

3. D'autoriser l'établissement du contrat de réservation et du contrat de vente,

4. D'autoriser la prise en charge des frais inhérents à cette démarche dont les honoraires du notaire,

5. D'autoriser l'échelonnement du paiement du bien en fonction de l'avancement du chantier,

6. Monsieur le Directeur général est autorisé à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme

Accusé de réception en préfecture
067-276700028-20230629-OPHEA_DCA23_020-DE
Date de télétransmission : 12/07/2023
Date de réception préfecture : 12/07/2023